

# La lettre de l'

n°95 Octobre 2021

# ADAQOO

Association de **D**éfense et d'**A**ménagement des **Q**artiers de l'**O**uest **O**rléanais

Président : Christian DUMERAIN – 24, rue du Faubourg Madeleine – mél : adaqoo45@gmail.com

## **Espoir, bout du tunnel ou pause, on repart !**

Depuis bien trop longtemps nous sommes coincés par ce fichu virus qui s'est largement moqué de nous tous. Cet invisible et indésirable ennemi s'est même payé le luxe de mettre le monde entier à ses trousses et de se modifier rapidement (ce qui est une caractéristique essentielle de tout virus), mettant en difficulté le gratin mondial de la biologie et de la médecine.

Nous souhaitons et espérons que le maximum des membres de l'ADAQOO est passé à côté de cette pandémie, et que pour celles et ceux qui furent malheureusement touchés, la maladie n'a pas été trop virulente.

Comme tout un chacun, votre association a subi contre son gré cette situation de confinement-déconfinement-reconfinement. Les réunions virtuelles à distance n'étant pas la panacée d'un débat démocratique et constructif, elles n'ont pu compenser l'impossibilité de réunir notre CA pendant de trop long mois.

Nous avons cependant essayé de maintenir le lien, ce qui n'a pas été simple mais possible à plusieurs reprises pour les membres du CA, mais quasiment mission impossible avec l'ensemble des adhérent-e-s. Il ne nous a pas été possible de faire éditer et diffuser les Lettres de l'ADAQOO, seuls quelques messages internet ont permis de communiquer des informations.

Au vu de cette situation, le peu d'activité et donc le peu de dépenses de l'association pendant cette période, nous avons décidé de faire une « année blanche » de cotisations, la bonne santé de nos finances permettant de le faire : ainsi, la cotisation 2021 vaut également pour 2022.

En cette rentrée, nous souhaitons renouer rapidement avec le rythme normal de nos activités et notamment diffuser La Lettre de l'ADAQOO, que nous publions régulièrement depuis plus de dix-sept ans.

Nous avons travaillé à la construction d'un site internet pour l'ADAQOO : il a vu le jour, même s'il est encore balbutiant. Il faudra l'améliorer, l'enrichir, le maintenir à jour : nous comptons sur vous pour nous y aider et nous faire parvenir informations, photos, témoignages et autres contributions susceptibles de nous alerter sur des sujets ou des points dont nous n'aurions pas connaissance, et ainsi les faire partager rapidement par le plus grand nombre.

Pour les mois à venir, un autre objectif est de faire le maximum pour développer le nombre des adhérent-es et retrouver du sang neuf. Nous souhaitons largement vous y associer, par exemple en parlant de l'association à vos amis et connaissances et en les invitant à faire la même démarche que la vôtre. En effet, il est certain que nous aurons rapidement à discuter des modifications qui impacteront notre quartier, ou à pousser nos édiles à agir sur des sujets qui, aux yeux de tous, sont délaissés ou inexistantes alors que tant d'améliorations bienvenues sont attendues par l'ensemble de la population des quartiers de l'ouest orléanais. Nous présentons dans cette lettre quelques exemples.

Allez, on croise les doigts, nous restons bien sûr vigilant-e-s et résilient-e-s, souhaitant que le pire soit derrière nous et que nous pourrions rapidement revivre le meilleur. Cet intermède nous a rappelé si besoin en était que rien n'est acquis, qu'il faut savoir rester humbles et beaucoup plus solidaires, à l'écoute de tous ceux qui nous entourent, afin que la vie soit encore plus excitante qu'avant l'apparition de ce fichu virus !

Christian Dumerain

## Habitat : vers une densification de nos quartiers ?

Les constructions ou projets de logements collectifs, petits ou grands, se multiplient dans nos quartiers de l'ouest orléanais. Faut-il densifier les quartiers proches des centres-villes ?

Arguments pour : on s'oppose ainsi à l'« étalement urbain » qui mite les campagnes, étend les agglomérations, augmente le recours à la voiture individuelle, contribuant ainsi au dérèglement climatique. On permet aussi à un plus grand nombre d'accéder aux ressources et à l'attractivité des centres urbains.

Arguments contre : les projets immobiliers se développent parfois au détriment d'espaces libres qui pourraient connaître une autre destinée et dénaturent souvent le bâti existant.

Alors, dans quelle mesure faut-il « densifier » ? L'ADAQOO propose d'ouvrir le débat par un petit tour d'horizon.

### Quartier St Laurent (ex-Reine Blanche) :

Densifier, y compris en dessous du niveau du sol et sans ménagement pour les piétons.



### Faubourg Madeleine

La venue de nouveaux habitants dans le quartier est une bonne chose, mais on peut s'interroger sur l'intégration des nouvelles constructions dans le bâti existant et de l'impact sur le voisinage immédiat (classé « cœurs de jardins » au PLU). L'immeuble du « 93/95 » est quasiment terminé, le trottoir qui a été malmené par les travaux vient d'être rapiécé. C'est un progrès bien sûr mais espérons que ce ne soit pas définitif et qu'il sera totalement refait comme la continuité des espaces voisins. Il est également nécessaire que les dégâts causés aux bordures de la ligne de tram soient rapidement réparés, et pas seulement par souci esthétique, mais pour la sécurité des déplacements.



Rue des Beaumonts



Rue des Charrières

## Saint Jean-de-la Ruelle

Vaste projet de réhabilitation de la friche industrielle Renault.



## Quais de Loire

Pendant la pandémie il n'y a pas eu de rencontres organisées par la municipalité sur les demandes de permis de construire déposés dans le quartier. Mais pour autant les promoteurs ne sont pas restés sans rien faire. Sur les quais de Loire, à l'emplacement de l'ex-garage de pneumatiques du 40/42 Quai St Laurent, une nouvelle construction de 46 logements et de 2 locaux d'activités est programmée. Le voisinage a été, de ce fait, pris au dépourvu et il a fallu s'organiser rapidement, car il semble que tous les problèmes, liés à l'insertion de ces futurs bâtiments dans le bâti existant et ce qui reste du coteau de Loire, ont été traités à la légère.

Des recours gracieux ont été déposés, mais ceux-ci sont bien trop souvent balayés d'un effet de manche par les élus, et en pareil cas, il ne reste que la possibilité d'un recours devant le tribunal administratif, ce qui est envisagé pour ce projet.



À l'angle du quai de la Madeleine et de la rue du Cdt de Poli, où doit prendre racine le « Loir'Idyl », les travaux de démolition et de terrassement ont débuté fin août. Vue l'étroitesse du chantier, le stationnement des camions sur les zébras de la rue n'est pas sans danger pour la circulation et la traversée des piétons, qui sont invisibles des automobilistes.



Souhaitons que ces « imprévoyances » de préparation soient sans conséquences graves pour la population. Par ailleurs, le dégagement des sédiments (argiles, calcaire, ...) a permis de mettre au jour une cavité probablement d'origine « karstique ». Notre sous-sol orléanais est farci de telles cavités responsables de nombreux dégâts urbanistiques parfois très graves (effondrement de la cour de l'école du puits Saint Laurent (devenue « Claude Lerude ») au milieu des années 80, engloutissement d'une maison à Saint Pryvé Saint Mesmin en 2012). Il semblerait que le constructeur veuille boucher cette cavité à l'aide de toupies de béton. Espérons que cette solution –qui n'avait pas marché au puits Saint Laurent » - sera suffisante pour stabiliser ce terrain.

## Rue des Maltôtiers

En 2022, une pension de famille et des logements « inclusifs » adaptés aux personnes âgées doivent voir le jour dans un ancien immeuble de bureau qui sera rénové (4 rue des maltôtiers). Ce projet est développé par l'association Soliha (Solidaires pour l'habitat).

La pension de famille offrira une vingtaine de places (avec deux hôtes). L'habitat inclusif proposera 9 logements à des locataires à part entière qui auront décidé d'habiter là pour diverses raisons : solitude trop pesante, logement mal adapté pour une perte d'autonomie, handicap, etc. Un espace collectif sera plus spécialement dédié à la pension de famille mais pourra aussi accueillir les résidents de l'habitat inclusif. Une équipe de salariés accompagnera les habitants au quotidien.

Pour réussir ce projet de mixité sociale, l'association Soliha souhaite y associer les riverains, les associations et forces vives du quartier.

## Faubourg St Jean

Les immeubles qui sont sortis de terre depuis quelques mois sur l'ex-terrain de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie, 90-94 Fb Saint Jean, en face du commissariat de Police), ne se font pas sans poser de problèmes au voisinage. Pendant les travaux, l'entreprise n'a pas respecté les demandes de la Mairie concernant l'emprise sur le trottoir, ce qui a mis les piétons en difficulté pendant de longs mois. Des voisins ont subi des dégradations, un mur de clôture s'est effondré, des fissures sont apparues sur des bâtiments, et obtenir des réponses des constructeurs a été un parcours du combattant. Se considèrent-ils au dessus du droit ?



Au 112 de ce même faubourg, une nouvelle construction de 44 logements sur une hauteur de 4 étages a eu raison d'un commerce important : la boulangerie « 1001 pains » qui se trouvait à cet emplacement est désormais fermée, obligeant les résidents, en forte augmentation dans cette zone, à un déplacement bien plus long, nécessitant de prendre la voiture pour aller dans un commerce essentiel. A proximité se trouvent deux écoles de formation, pour les personnels soignants et le professorat, et bien des jeunes prenaient leur repas à la pause de midi en ce lieu. Eux aussi devront aller voir à perpète ! Avec la pandémie, nous avons cru comprendre qu'il était préférable de favoriser les commerces de proximité. Nous nous interrogeons sur la négociation entre la Mairie et le promoteur : n'aurait-il pas été possible de négocier le maintien d'un espace commercial en rez-de-chaussée ? La campagne affichée de soutien au petit commerce a des limites qui sont peu



compréhensibles. On peut également craindre de nouveaux problèmes de circulation et de sécurité routière dans cette zone, particulièrement accidentogène. Ce constat est fait ailleurs également (Faubourg Madeleine) : des commerces de proximité disparaissent très vite, et rien n'est fait pour favoriser les déplacements doux, ces quartiers perdent leur convivialité et deviennent strictement résidentiels.



Rue Gambetta

### Evolution du PLU pour 2022

A compter du 1er semestre 2022, la réglementation urbanistique est amenée à évoluer à **l'échelle** de la Métropole Orléanaise. Le plan d'urbanisme (PLU) actuel, qui régit les droits à construire sur chaque commune, va devenir le plan local d'urbanisme Métropolitain (« PLUM ») uniformisant la réglementation des 22 communes de la métropole.

L'enquête publique relative au PLUM se déroulera du mardi 28 septembre 2021 à 9h00 au vendredi 12 novembre 2021 à 17h00.

Informations sur le site d'Orléans Métropole :

<https://www.orleans-metropole.fr/urbanisme-habitat/plan-local-durbanisme-metropolitain-1>

## Le projet de Parc Madeleine toujours en friche ?

Dans notre réponse au questionnaire sur internet début février 2021, puis dans un courrier envoyé le 6 avril 2021 à Monsieur le Maire d'Orléans et à Monsieur l'Adjoint en charge de la « Ville Jardin » l'ADAQOO avait rappelé les **trois principes fondateurs pour structurer un ambitieux projet de Parc Madeleine**.

- **Un Parc Madeleine créé dans un espace unifié et continu.** Pour parvenir à une réelle unification de cet ensemble, il nous semble absolument indispensable d'y intégrer le segment de la rue du Sanitas situé entre le Sanitas et le Parc Peteau qui devra donc impérativement être déqualifiée et végétalisée.

- **Réaliser une « coulée verte » entre la Loire et le faubourg Madeleine.** Ce souhait ancien et réitéré de l'ADAQOO nous semblait faire l'objet d'un large consensus lors des dernières municipales. Aussi, convient-il de prévoir dès le départ les accès, sorties et cheminements spécifiquement dédiés, ainsi qu'une belle entrée sur le faubourg Madeleine et une sortie sur la rue du Baron avec un accès sécurisé à la Loire.

- **Concevoir un bel espace de Vie et de rencontre multi-générationnel**

Nous sollicitons un échange approfondi à propos de ce projet et nous nous souhaitons rencontrer prochainement nos élus afin de préciser nos attentes et propositions.

Dans sa réponse datée du 10 juin 2021, Monsieur le Maire nous indiquait que les services de la Mairie travaillaient actuellement sur les réponses données au questionnaire. Une restitution à l'ensemble des Orléanais était prévue à la rentrée, si possible sur place, et que nous en serions informés. Il n'était donc pas question d'une rencontre en amont avec l'ADAQOO pour discuter de nos propositions constructives ; nous le regrettons vivement.

La rentrée est là, les colchiques sont fleuries, l'été est fini. La seule trace de vie à ce jour de notre Ville Jardin en eœ-construction, c'est ce panneau à l'entrée du Sanitas. L'opération d' « amélioration des sols » en cours sur la friche du Sanitas est une démarche



pragmatique d'apparent bon sens, mais non validée scientifiquement par la pédologie (sciences des sols). Ce panneau « mis à la sauvette » semble relever d'un effet d'annonce « verte » sur une fraction limitée du grand parc souhaité.

Nous sommes toujours demandeurs d'une véritable concertation pour un projet ambitieux de parc Madeleine.



### Un peu plus de civisme ...

#### • Stationnement

Qui n'a pas été agacé par le stationnement dans notre quartier Madeleine ? Voitures stationnées sur les trottoirs, non respect du stationnement dit « alterné », véhicules hors des limites des emplacements prévus, sur les bandes jaunes, sur les espaces piétons, etc. Depuis le début septembre, le stationnement interdit est largement non respecté sur la presque totalité du secteur de la rue du Baron situé entre le quai et la rue Drufin. Ce non-respect de la réglementation devient une source de tension de plus en plus sensible.

Une solution toute simple, un acte de civisme, à la portée de ceux qui disposent d'un espace privé : rentrer son véhicule !! Serait-ce si difficile et si « fatigant » d'ouvrir sa grille ou son portail ? Ce simple geste signifierait une attention envers celui qui ne dispose pas d'un stationnement privé et simplifierait bien souvent la situation !

#### • Poubelles

La gêne causée par les poubelles « oubliées » qui stagnent sur les trottoirs 7 jours sur 7 pourrait être radicalement supprimée par un petit effort d'organisation de chacun ! Et que dire des problèmes de propreté qui pourraient être réglés par de simples gestes citoyens (ne pas jeter les masques, s'abstenir de tout dépôt sauvage, couper les herbes folles sur « son » trottoir) ?

## Disparitions

Fin août, notre ami et adhérent de longue date Patrik Leport, qui fut pendant plusieurs mandats membre du CA, est brutalement décédé. Bien connu de nombreux habitants du quartier, c'était un homme discret mais un sacré humaniste. Ses engagements pour aider les autres étaient nombreux, même s'il n'en faisait pas état. Grâce à ses recherches et sa connaissance de l'histoire du patrimoine hospitalier, il avait permis à l'ADAQOO de publier, en partenariat avec l'APHO (Association des Amis du Patrimoine Hospitalier d'Orléans), une brochure de grande qualité sur les établissements hospitaliers des quartiers Madeleine et Saint-Jean, de 1856 à 2013. Cette brochure a été enrichie au moment du centenaire de la guerre de 14/18 à propos de la prise en charge des nombreux blessés dans ces structures, ce que nombre d'entre nous ignorions. La présentation au public de ce travail des deux associations avait été une réussite.

Ses passions étaient nombreuses (photographie, collections, histoire ...) et sa disparition nous désole.

L'association a présenté à son épouse, sa fille, et toute sa famille, nos sincères et fraternelles condoléances.

Tu nous manqueras Patrick, nous ne t'oublierons pas, toi qui t'étais battu avec force et avais gagné contre la maladie qui t'avait atteint il y a quelques années, mais ton cœur t'a trahi. Éternelles amitiés à toi.

Quelques jours plus tard, un ami cher de l'ADAQOO nous a également quittés. Architecte de son état, Claude Thiberge était un infatigable militant et a longtemps œuvré pour le bien être des habitants de Saint-Jean-de-Braye. Mais sa vision dépassait largement les frontières de sa commune. Ainsi, il était venu à notre aide, avec d'autres confrères, pour élaborer un contre projet quand la municipalité a voulu créer un parking en lieu et place de la trémie du boulevard Jean-Jaurès. Nous avons ainsi pu créer une mobilisation qui a conduit à l'abandon (provisoire ?) d'un projet sclérosant. Claude, l'ADAQOO t'exprime ici toute sa reconnaissance.

## A noter :

- **L'ADAQOO s'est dotée d'un site Web :**

**[www.adaqoo.fr](http://www.adaqoo.fr)**

- **Nouvelle adresse mail de l'ADAQOO :**

**[adaqoo45@gmail.com](mailto:adaqoo45@gmail.com)**

Même si l'ancienne adresse reste valide quelques temps, pensez dès maintenant à faire la modification

## Cotisations :

**« une année blanche »**

Compte-tenu de la diminution de l'activité associative durant la pandémie, le Conseil d'Administration de l'ADAQOO a décidé de pratiquer une année blanche de cotisation :

*Si vous avez payé votre cotisation pour 2021, elle vaut donc pour 2022. Sinon, vous pouvez dès maintenant payer votre cotisation 2021/2022 (tarif d'une année).*

*La « Lettre de l'ADAQOO » est entièrement financée par les adhérents. Elle est réalisée et diffusée grâce à l'aide bénévole des militants.*

**Pour constituer une force de proposition qui se fasse entendre : adhérez à l'ADAQOO !**

### Adhérents :

**Pensez à régler votre cotisation 2021/2022.** Vous pouvez nous faire parvenir votre cotisation 2020, fixée à 14 € (Foyer : 20 €).

### ■ POUR RENOUELER DIRECTEMENT LA COTISATION PAR VIREMENT BANCAIRE :

- Titulaire du compte : ADAQOO
- IBAN : FR76 1027 8374 5300 0103 3180 171

### ■ BULLETIN D'ADHESION à L' A D A Q O O

Prénom et NOM : .....

En cas d'adhésion foyer (20€),

Prénom et NOM du second membre du foyer : .....

Adresse.....

.....

e-mail : ..... Tel : .....

- **demande mon adhésion à l'ADAQOO et verse la somme de 14 € (Foyer : 20 €)**

- **renouvelle mon adhésion à l'ADAQOO et verse la somme de 14 € (Foyer : 20 €)**

Orléans, le .....

Signature(s) :

à retourner à :  
ADAQOO Président :  
Christian DUMERAIN  
24, rue du Faubourg  
Madeleine 45000  
ORLEANS